

DÉLIBÉRATION (1)

- DU CONSEIL MUNICIPAL
- DU COMITÉ SYNDICAL
- DU CONSEIL

SÉANCE DU 18/6/2018

concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

(1) Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. MARENCO (1) Le Comité Syndical (1) Le Conseil

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017, le 18/6/2018 ce jour

Considérant Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017

Constatant que le compte administratif présente :

(1) Un excédent de fonctionnement de _____ €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

POUR MÉMOIRE	
RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N - 1	
A) RÉSULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	- 21.166,65
B) RÉSULTATS ANTÉRIEURS REPORTÉS	- 66.671,84
Ligne 002 du compte administratif N - 1, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C) RÉSULTAT À AFFECTER = A + B (hors restes à réaliser)	
D) SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT N - 1 (précédé de + ou -)	
D 001 (besoin de financement)	
R 001 (excédent de financement)	+ 13.903,96
E) SOLDE DES RESTES À RÉALISER D'INVESTISSEMENT N - 1 (2)	
Besoin de financement	
Excédent de financement (3)	
F) BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	-

DÉCISION D'AFFECTATION	
(pour le montant du résultat à affecter en C) (ci-dessus) :	
1 - AFFECTATION EN RÉSERVES R 1068 en investissement	-
G) = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2 - H) REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002 (4)	-

(1) Un déficit de fonctionnement de _____
Reporte le déficit sur la ligne 002 en dépenses de fonctionnement.



Pour le Maire 187.838,49 €
Et par délégation,
Le Maire, Le Président

Fait à Royan le 18/6/2018

Délibéré par (1) : Le Conseil Municipal.
 Le Comité Syndical.
 Le Conseil

Jean-Paul CLECH
à Royan le 18/6/2018

Nombre de membres en exercice	<u>33</u>	Certifié exécutoire par :
Nombre de membres présents	<u>27</u>	
Nombre de suffrages exprimés	<u>31</u>	
Votes : Contre <u>0</u> Pour <u>24</u>		<input checked="" type="checkbox"/> Le Maire <input type="checkbox"/> Le Président
Abstentions <u>7</u>		compte tenu de la réception
Date de convocation : <u>11/06/2018</u>		en _____ Préfecture, le _____
		et de la publication, le _____
		À <u>Royan</u> le <u>18/6/2018</u>
		Le Maire, <u>Le Président</u>

